

# LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

## LE MOT D'ANNICK BENZAËCH



Récemment déléguée au Comité de Bassin Adour Garonne comme représentante FNE-NA, j'aimerais vous parler de mon intérêt pour l'eau.

Le premier déclic : lorsque j'ai acheté une maison en Corrèze bordée d'une prairie qui à l'époque (il y a dix ans seulement, mais le phénomène devient plus rare désormais) passait plusieurs semaines de printemps sous 3 ou 4 centimètres d'eau avec, en son centre, une vague dépression dans laquelle des batraciens venaient se reproduire. Mon premier réflexe d'urbaine ayant décidé de vivre dans une campagne reculée fut d'envisager le drainage de la parcelle. Avec un regard sévère, le maire

me renvoya à la Police de l'eau : une découverte pour moi. Qu'il y ait une instance dédiée à la protection de l'eau ne m'avait jamais effleuré l'esprit. Quelques renseignements pris, cette petite zone humide de tête de bassin, je sus qu'il fallait la protéger à tout prix : un cadeau en fait ! Pourtant, dans les communes qui m'entourent, j'en vois disparaître chaque année dans des chantiers agricoles surtout : mais que fait la police (de l'eau) ?

C'est pour protéger les zones humides que je me suis intéressée à un projet de barrage sur la Dordogne qui en détruirait 52 ha et que j'ai accepté la présidence de l'association « Réfléchir et Informer sur la STEP de Redenat » ; STEP voulant dire ici : Station de Transfert d'Electricité par Pompage, un projet d'hydroélectricité que FNE recensait en 2014 dans sa liste des « grands projets inutiles et imposés ». Au-delà du local, c'est la vie aquatique du fleuve qui est menacée en raison d'éclusés inévitablement chargés de sédiments et pollutions diverses. J'ai découvert ainsi la question des grands barrages hydroélectriques, leurs effets de dénaturation des rivières et des milieux aquatiques, la séquestration de l'eau dans d'immenses retenues, sa gestion au profit d'autres usages que l'énergie : une périlleuse artificialisation de notre potentiel hydrologique qu'il va désormais falloir gérer avec un grand sens du partage et un meilleur respect de la vie aquatique pour garantir une qualité d'eau satisfaisante pour tous et pour tous les usages.

Avec Corrèze Environnement je me suis enrichie de bien d'autres thématiques avec les zones vulnérables à la pollution aux nitrates, les aires protections de captages d'eau potable, les enjeux de rétablissement de continuités écologiques, les projets de création de retenues de substitution et les tensions qu'ils provoquent. Avant cela, quelques années d'enseignement de l'Economie de l'Environnement en lycée agricole (BTS Gestion et Protection de la Nature) m'ont familiarisée avec les cadres institutionnels et jeux d'acteurs concernant l'eau ainsi qu'à la puissance du génie écologique pour mettre en œuvre des solutions que l'on dit « fondées sur la nature ».

Elue depuis 2014 au Conseil Municipal d'une petite commune rurale de tête de bassin à la limite du Cantal et représentante depuis 2020 à son Syndicat Intercommunal des Eaux, je suis connectée aux questions de gestion quantitative de l'eau ; pays d'arène granitique qui s'assèche à la moindre canicule estivale avec disparition du petit chevelu hydrographique et rupture de l'approvisionnement en eau potable obligent à recourir à de coûteux et délicats citernages d'eau depuis la station de traitement sur la Dordogne à quelques dizaines de kilomètres en aval. Viennent alors les questions de la restructuration de la ressource en eau, du prix de l'eau, de la migration prochaine de cette compétence vers la Communauté de communes, les interrogations sur sa « remunicipalisation » et la nécessité de réappropriation de toutes ces questions par les citoyens.

Lorsque j'ai eu l'opportunité de représenter FNE-NA au comité de bassin, je me suis sentie prête à m'investir et creuser encore ce sujet passionnant aux multiples entrées, porter les messages de la Fédération et participer à la gestion commune d'un bien que nous devons continuer de restaurer, protéger et chérir comme notre milieu originel et indispensable à toute forme de vie. L'eau est de notre responsabilité à tous et nous ne la préserverons qu'en trouvant ensemble, tous usagers confondus, les moyens d'en user avec parcimonie et respect, en parvenant à la restituer en bon état à un milieu naturel sur lequel nous devons compter pour l'infiltrer, la stocker et la restituer lentement : notre meilleur allié face à tous les changements.

*Annick BENAZECH, nommée au comité de Bassin Adour-Garonne pour FNE NA*

## ASSEMBLEE GENERALE DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

Le 28 avril au matin, notre confédération régionale a tenu son assemblée générale en visioconférence. Réunissant une trentaine de participants, cette AG a permis à plusieurs référents thématiques et représentants de FNE NA d'illustrer les actions menées en 2020 lors de la présentation du rapport d'activités. La diversité et la richesse des sujets exposés donnent à voir la montée en puissance de la confédération et sa vitalité, comme le souligne le rapport moral.

Le conseil d'administration a été reconduit à l'identique. Deux nouveaux administrateurs suppléants font leur entrée au sein de FNE NA, pour Poitou-Charentes Nature : Jean-Michel Passerault, pour le GODS (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres) et Pierrick Marion pour NE17 (Nature Environnement 17).

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a réélu le bureau, à l'identique également.

Parfaitement organisée par la coordinatrice de FNE NA, Moea Lartigau, cette AG révèle aussi toutes les attentes que suscite la confédération régionale, et les besoins d'échanges, de structuration, et d'extension des interventions qui nous attendent.

[Retrouver la liste des administrateurs et du bureau sur notre site internet – rubrique « Le conseil d'administration ».](#)

[Pour télécharger le rapport d'activités et le rapport financier.](#)

## FNE NA, CONFEDERATION ET RESEAU D'ASSOCIATIONS, QUI FAIT VIVRE LES PRINCIPES REPUBLICAINS



FNE NA, membre du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, soutient la charte des engagements réciproques signée en décembre 2018 par le Préfet de Nouvelle Aquitaine, le président du Conseil régional et le président du Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.

Cette charte reconnaît que « Les associations apportent en toute indépendance leur contribution à l'intérêt général par leur caractère reconnu d'utilité civique et sociale. Elles fondent leur légitimité sur la participation libre, active et bénévole des citoyens à un projet commun, sur leur capacité à défendre des droits, à révéler les aspirations et les besoins de ceux qui vivent dans notre pays et à y apporter des réponses »

Les associations du réseau de FNE NA respectent les principes de cette charte, dont les engagements :

- ✓ à la non-discrimination des personnes dans l'engagement associatif;
- ✓ à favoriser des formes d'implication collectives;
- ✓ à permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté ;
- ✓ à l'égalité participation des femmes et des hommes à la gouvernance, l'équilibre entre les générations, entre les milieux socioculturels, dans l'exercice des responsabilités.

Dans leurs relations avec les pouvoirs publics, nos associations peuvent rappeler cet engagement, en particulier face aux critiques virulentes de certaines organisations.

[Télécharger la charte.](#)

## SENTINELLES DE LA NATURE



### Les Sentinelles de la Nature débarquent en Nouvelle-Aquitaine !

Créé en 2015 par la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes Nature), le programme FNE "Sentinelles de la nature", est développé depuis 2017 sur tout le territoire par France Nature Environnement.

C'est à la fois un site internet et une application qui permet à tous les citoyens de signaler des atteintes à l'environnement, correspondant à des actes dommageables, incivilités ou délictueux, pouvant donner lieu à des actions visant à les faire connaître et les faire cesser ou disparaître. C'est également un outil permettant de faire connaître les initiatives favorables à la nature et l'environnement.

### Sentinelles de la nature en France, c'est aujourd'hui :

- ✓ 5 825 citoyens sentinelles
- ✓ 13 132 signalements d'atteintes à la nature
- ✓ 763 initiatives favorables pour la nature valorisées
- ✓ 10 192 actions de remédiations réalisées

FNE NA porte désormais ce programme sur la Nouvelle Aquitaine avec le soutien de Limousin Nature Environnement qui l'a engagé sur le territoire Limousin depuis 2019.

### Concrètement comment cela se passe ?



Les citoyens "sentinelles" alertent via le site internet ou l'application mobile. Les signalements arrivent auprès des référents territoriaux et sont étudiés par un comité de pilotage composé de bénévoles et de salariés issus de nos associations, assistés, si besoin par des juristes. Chaque signalement est publié (ou non) selon des critères définis collectivement.

- Concernant les atteintes, chaque sentinelle est tenue au courant grâce à un système de suivi et peut modifier ou compléter son signalement, elle est invitée à agir à son niveau. Après avoir vérifié les faits, selon leur importance, leur caractère légal ou illégal et nos propres capacités d'action, le comité de pilotage, et in fine, nos associations, décident des suites à donner (ou non).
- Concernant les initiatives positives, après avoir vérifié les faits, la validation donne lieu à une publication sur la carte afin de mettre en lumière les bonnes pratiques, ce qui est tout aussi important que de signaler les mauvaises ! Valoriser ainsi les bonnes initiatives, notamment au sein du mouvement associatif, permet d'inciter le plus grand nombre à s'engager dans ce type d'action.



### Les objectifs de FNE NA pour 2021

Les objectifs pour 2021 sont :

- ✓ communiquer sur le programme auprès de tous nos partenaires institutionnels et associatifs
- ✓ Mettre en place et former notre réseau de référents locaux,
- ✓ inviter les néo aquitains à devenir Sentinelles,
- ✓ outiller les citoyens-sentinelles sur leur pouvoir d'agir,
- ✓ valoriser les initiatives favorables à la nature

Ce programme ne peut pas se faire sans vous, contactez-nous !

Contact : [coordination@fne-nouvelleaquitaine.fr](mailto:coordination@fne-nouvelleaquitaine.fr)

Pour en savoir plus : [rendez-vous sur notre site internet.](#)



## MER ET LITTORAL

### L'ÉOLIEN EN MER EN NOUVELLE-AQUITAINE : DEVELOPPEMENTS ADMINISTRATIFS ET SCIENTIFIQUES

Conformément aux orientations du Conseil interministériel de la mer de 2019 sur le suivi des parcs éoliens en mer, les préfets coordonnateurs ont mis en place, au sein du Conseil Maritime de Façade Sud-Atlantique (CMF-SA) :

- ✓ Une commission spécialisée du CMF, rassemblant les acteurs socio-professionnels locaux et les associations de protection de l'environnement,
- ✓ Le Conseil scientifique éolien en mer sud-atlantique. Un lien avec le CSRPN Nouvelle-Aquitaine sera assurée par Laurent SOULIER, animateur du groupe mer et littoral du CSRPN.

Le conseil scientifique réuni le 7 avril 2021 a élu Madame GAILL comme présidente du conseil. La prochaine réunion du conseil aura lieu en juin, avant le débat public, pour permettre aux membres de formuler un avis sur l'étude bibliographique environnementale. Cette étude est réalisée par les bureaux d'étude Cohabys (pour la mégafaune) et Créocéan (habitats et petite faune). L'étude bibliographique environnementale sera versée au débat public en juin 2021. Après le débat public, l'État et RTE produiront des études complémentaires sur les zones d'implantation préférentielles du projet sur une durée de 18 mois environ. Le lauréat et RTE produiront à l'issue du dialogue concurrentiel (mi 2023) une étude d'impacts complète qui définira notamment la mise en œuvre opérationnelle de la séquence « éviter réduire compenser ». Enfin, une enquête publique suivra dans le cadre de l'instruction par l'État des demandes d'autorisations nécessaires à la construction du parc.

## AÉROPORT ET ENVIRONNEMENT

Le 27 avril s'est tenue la première réunion du groupe thématique « Aéroport et environnement ». Daniel Lagorce (SEPANSO 33), le référent de FNE NA de ce groupe, s'est entretenu avec Michel Botella et Jean-Claude Lagrobette (SEPANSO 64). Il a été question des problématiques évoquées en commission consultative environnement sur les aéroports de Bordeaux et de Pau.

Une prochaine réunion est programmée le 8 juin à 18h. Le thème sera de définir un projet de feuille de route pour les représentants de FNE NA en commission consultative environnement ou en comité de suivi. Une association riveraine pourrait y intervenir pour présenter les actions qu'elle a menées en ce qui concerne l'aéroport de Pau.

Inscrivez-vous !

Contact : [coordination@fne-nouvelleaquitaine.fr](mailto:coordination@fne-nouvelleaquitaine.fr)

## EAU

### REVISION DES SDAGE : DONNEZ VOTRE AVIS

La gestion de l'eau est un problème majeur de notre société, de plus en plus primordial avec la baisse de la ressource à cause du changement climatique. Les SDAGE – schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux - qui organisent toute cette gestion de l'eau sont en préparation pour la période 2022-2027. Les agences de l'eau consultent la population pour recueillir des avis et des orientations.

Les associations de défense de l'environnement, leurs adhérents, leurs sympathisants doivent participer à ces consultations pour défendre un usage de l'eau responsable, pour l'intérêt général des Humains mais aussi celui de la nature.

[SDAGE Adour Garonne](#)

[SDAGE Loire Bretagne](#)

## NOS PARTENAIRES

### AG DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

Le Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine - MANA - a tenu le 30 avril en visioconférence son Assemblée Générale. FNE NA était représentée par sa présidente, qui fait partie du bureau du MANA.



Rassemblant les têtes de réseau et les collectifs régionaux associatifs en Nouvelle-Aquitaine, le MANA fait sien l'objet du Mouvement Associatif national : faire reconnaître le monde associatif comme un corps intermédiaire du dialogue civil au service de l'intérêt général, et contribuer à promouvoir une vie associative porteuse de projets d'intérêt général et de valeurs sociales et de solidarité en Nouvelle-Aquitaine.

L'Etat était représentée par Selim Kançal de la DRAJES - Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport - placée sous l'autorité du recteur de la région académique, nouvelle organisation en 2021 qui succède à la DRDJSCS - Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Deux élus régionaux étaient présents : Geneviève Barat, vice-présidente chargée de la ruralité, du vivre ensemble, de la vie associative et de la citoyenneté et Thierry Perreau, délégué à la vie associative et au service civique.

Le président Pierre-Yves Boutin a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité.

## Evènements à venir



**Réunion directeurs-trices  
coordinateurs-trices de FNE NA**



**Continuons à bousculer nos pratiques et à échanger. FNE NA participe à l'atelier Visio EEDD - GRAINE NA "La spirale du smartphone"**



**Réunion du groupe « Aéroport et environnement » de FNE NA**

[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](https://www.fne-nouvelleaquitaine.fr)

Comité de rédaction et crédits photos : Isabelle Loulmet – Michel Galliot – Cathy Mazrem – Ludovic Jomier – Moea Lartigau – Annick Benazech – Laurent Soulier – Gerhard G. de pixabay